

pour dépenses ordinaires et contrôlables.

Si vous ajoutez à ces actes de mauvaise administration, et qui ne sont guère de nature à vous faire accepter comme sincère la dévotion subite de M. Robertson pour l'économie, le fait très grave qu'il est un des inventeurs de la politique qui nous a doté des embarras actuels, vous comprendrez facilement pourquoi il nous demandait l'autre jour de fermer les yeux sur le passé et d'ignorer les coupables.

Non seulement il est responsable de cette politique, mais il s'est engagé à s'abandonner et à la répudier dès qu'elle tournerait mal. Ecoutez ses protestations anticipées et les engagements qu'il a pris en 1875 :

" Le total de la dette que cette politique va faire contracter à la province, si tous les chemins de fer sont construits, sera d'environ six millions en tout. Comme je l'ai souvent déclaré, je ne consentirai pas à aller au-delà de ce que la province peut supporter..... Nous ne devons pas, et pour ma part je ne veux pas, endosser une politique qui obligera la législature de recourir à la taxe directe, pour rencontrer les dépenses du gouvernement, ou payer l'intérêt sur notre dette. Et bien que, dans le moment, je mets ma popularité personnelle en danger, je suis convaincu que le peuple de cette province admettra bientôt la prudence de ce que je fais." (Vide son discours de 1875 p. 38)

Voilà qui est bien clair : pas plus de six millions de dettes ! Il résignera s'il se trompe. Nous dépassons vingt millions et le brave homme est encore le trésorier de la province !!! Et c'est dans de telles circonstances que le député de Sherbrooke veut il faire de ceux qui ne sont plus ici les bouc-émissaires de tous les péchés du parti ? De quel droit vient-il nous parler, avec cet air de candeur qui le caractérise, des extravagances des autres, des dépenses excessives dont il n'est pas responsable ? A l'entendre il a toujours été le trésorier économe par excellence, et il laisse comprendre à son parti que, s'il l'eût écouté, le pays ne serait pas ruiné. Mais si tel est le cas, pourquoi l'hon. député n'a-t-il pas dénoncé ses amis ; pourquoi est-il resté avec eux ? Pourquoi a-t-il accepté leurs faveurs et a-t-il toujours cherché à en recevoir de nouvelles ?

Pourquoi n'a-t-il pas résigné comme il l'avait solennellement promis ?.....

Soyons de bon compte ; et que l'hon. M. Robertson porte la responsabilité de ce qui est arrivé ; il est le principal coupable, c'est lui qui a dirigé les finances, pour son parti, presque tout le temps, et si ce parti a été entraîné à des excès et si le lui doit largement ; et ayant eu les profits et les honneurs, avec les autres chefs, il doit les suivre dans la disgrâce et subir avec eux la même condamnation. Vouloir échapper, dans les circonstances, à la responsabilité de ce qui arrive, ce n'est de la part du Trésorier, ni digne, ni courageux.

Durant tout ce temps là, monsieur, les hommes prudents, justement émus des dangers que nous bravions fesaient entendre le cri d'alarme, et nous, les libéraux, nous supplions les ministres conservateurs de cesser ces extravagances et de revenir à un régime plus en rapport avec nos ressources.

Tous nos efforts ont été vains, toutes nos supplications ont été inutiles, et on nous traitait de visionnaires, d'ennemis de la province et de charlatans politiques.

#### LE MINISTÈRE JOLY.

En 1878 quand M. Joly se mit à l'œuvre, en homme de cœur et en patriote dévoué, pour diminuer les dépenses et prévenir la taxe directe qui nous menaçait, il fut traqué comme un criminel, dénoncé comme un ennemi public et colonnié par des gens que l'esprit de parti aveuglait.

Le programme du gouvernement Joly fut mis devant le pays le 23 mars 1878 ; et en voici les principales parties :

" La carrière de l'ancien gouvernement s'est trouvée interrompue au moment où, pour retarder la banqueroute, sa son extravagance avait rendue inévitable, il avait recouru à la taxe directe, sans même essayer, de l'éviter au moyen d'une sage économie ; loin de là les dépenses du gouvernement augmentaient régulièrement d'année en année, tandis que notre principale source de revenu, les bois et forêts, s'épuisait.

" Pour se tirer d'embarras, les anciens ministres ont forcé la chambre à passer une loi inconstitutionnelle, qui avait pour but de priver une portion considérable des citoyens de la province